

EMC, leçon 2.**Comment favoriser la cohésion nationale ?**

La cohésion nationale est le sentiment de l'ensemble de la population d'appartenir à une même nation. Comment favoriser cette cohésion nationale dans la France d'aujourd'hui ?

Les journées mémorielles favorisent la cohésion nationale. En effet, la participation de toutes les générations permet d'entretenir la mémoire et d'assurer la transmission de l'histoire, de « souvenirs » communs. En rassemblant les gens autour d'un point d'intérêt commun on favorise la création de liens. L'implication de la population mais aussi du président de la République ainsi que les projections organisées lors des journées mémorielles permettent de construire une mémoire commune ainsi que de rendre hommage aux soldats « morts pour la France ». C'est notamment le cas lors des cérémonies du 11 novembre et du 08 mai qui commémorent la fin de la première et de la deuxième guerre mondiale. En France, le 10 mai célèbre la fin de l'esclavage (1848).

La cohésion nationale est aussi renforcée par l'utilisation des symboles de la République française. Ainsi, lors des rencontres sportives importantes, le coq, la Marseillaise (hymne national) ou encore le drapeau représentent la France et sont utilisés sur le terrain comme dans les tribunes, ce qui montre que les Français se reconnaissent dans ces symboles et ont le sentiment d'appartenir à la même nation. Ces symboles se retrouvent également en façade des collèges, lycées, mairies, bâtiments officiels, mais aussi parfois, devant les maisons. La devise représente les valeurs de la France : liberté, égalité, fraternité dans lesquelles les Français se reconnaissent.

La cohésion nationale est également assurée par l'Education nationale à travers des programmes identiques sur l'ensemble du territoire et un enseignement moral et civique destiné à former les futurs citoyens et à inculquer une culture commune.

Enfin, la cohésion nationale est assurée par une langue commune, le français, depuis l'ordonnance de Villers-Cotterêts établie par François Premier en 1539.